

Surveillez les altises

© 09/04/2018 | 👤 Sophie Guyomard • 📰 Terre-net Média

Les premiers semis de lin fibre de printemps ont commencé dans les terres les plus chaudes. Dès l'émergence de lin et jusqu'au stade 5 cm, le lin peut être touché par des dégâts d'altises. Arvalis-Institut du végétal présente deux méthodes d'observation pour une lutte raisonnée contre les altises, avec la cuvette jaune et une feuille A4.

□

Benjamin Pointereau, ingénieur régional Ouest chez Arvalis-Institut du végétal présente une méthode simple d'observation pour lutter contre les altises

Les **altises** peuvent causer des dégâts sur le **lin fibre de printemps** « dès le fendillement et jusqu'au stade 5 cm » indique Benjamin Pointereau. Ces ravageurs sont actifs dès que la température dépasse 10-15°C et peuvent coloniser rapidement toute une parcelle, entraînant un **ralentissement de la croissance** voire même une **perte de pieds**. Il est donc important d'être vigilant.

Arvalis-Institut du végétal a mis en place un protocole pour l'observation des altises sur lin fibre afin de lutter de manière raisonnée contre ces ravageurs. Benjamin Pointereau présente les deux méthodes complémentaires. Tout d'abord, « une **cuvette jaune** peut être placée dans une parcelle de lin dès le semis pour détecter l'arrivée des altises dans la parcelle ». Cela permet de suivre la dynamique de vol. Dès qu'une centaine d'altises sont piégées, il préconise de réaliser des observations avec une feuille A4 afin de « quantifier la présence d'altises » et décider ou non d'une intervention.

Arvalis-Institut du végétal a mis en place une échelle d'observation :

- **Entre 0 et 3 altises** sur la feuille : risque très faible
- **Entre 3 et 6 altises** : risque faible à moyen
- **Plus de 6 altises** : risque élevé. L'agriculteur peut déclencher une intervention.

Benjamin Pointereau précise que « ce risque varie aussi selon les conditions climatiques et le rythme de croissance du lin. Si le lin pousse rapidement, il sera moins sensible aux dégâts d'altises ». Le risque est accru pour des parcelles avec des résidus en surface et pour les sols motteux.